

Colloque Biocitech

« Seine-Saint-Denis : territoire d'innovations des sciences pour le vivant »

Vendredi 9 décembre 2011

intervention de
Pascal Popelin
Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

8 XII 11

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous dire tout le plaisir qui est le mien d'ouvrir les travaux de cette matinée d'échange consacrée aux sciences pour le vivant, aux enjeux qui se posent dans cette filière de recherche et d'activités, aux innovations en cours d'émergence dans ce secteur, qui constitueront autant de petites révolutions dans un avenir proche.

Je tiens, en premier lieu, à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des équipes d'*Adebiotech*, de *Biocitech*, ainsi qu'au président de ce parc d'activités Jean-François Boussard, pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé aujourd'hui et pour la mobilisation dont chacun a fait preuve dans l'organisation de ce colloque, en lien avec les équipes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, que je salue également.

J'ai tenu à être présent ce matin, malgré un emploi du temps qui ne me permettra pas de rester parmi vous, pour vous dire toute l'importance que nous accordons à une telle manifestation.

Pour le béotien que je suis en la matière, évoquer les sciences du vivant renvoie tout d'abord à de lointains souvenirs de classes de SVT et de biologie. Oserais-je dire qu'à l'époque en question, la matière s'appelait encore sciences naturelles... C'est là bien réducteur, quand on prend la mesure de toutes les disciplines que recouvre cette appellation et lorsque l'on réalise que ce domaine de recherche et d'activités tend en fait à répondre -et a l'ambition de répondre- aux plus grands défis qui se posent aujourd'hui sur la planète. C'est en effet grâce au développement des capacités de recherche et d'innovation dans ces domaines que de nouvelles thérapies, de nouveaux procédés voient le jour pour tenter de répondre aux besoins de santé des populations ; ou encore que de nouvelles solutions de réduction de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement émergent, pour répondre au défi du développement durable. Nous ne traitons donc pas aujourd'hui de sujets anodins, au contraire de domaines fondamentaux et déterminants pour notre avenir.

Tout ceci justifie bien qu'une demi-journée d'étude, de rencontre et d'échange soit consacrée aux sciences pour le vivant, aux technologies de pointe qui en sont issues et à leurs très nombreuses applications qui se déclinent dans notre quotidien.

Mais au-delà, cette initiative a aussi vocation à soutenir et à faire vivre cette filière d'excellence, qui se positionne parmi les plus porteuses et les plus stratégiques de l'économie française, francilienne et départementale. Une filière en constant renouvellement, capable de renforcer le dynamisme et l'attractivité d'un territoire, tout en offrant des perspectives d'emplois et de formation à la population qui y réside.

Les interventions et les exposés qui seront proposés tout au long de la journée concourent bien entendu directement à cet objectif d'animation et de développement de la filière. Je veux donc saluer tous les professionnels qui ont accepté de venir débattre et faire part de leur expertise. Mais cette initiative, c'est aussi et surtout une occasion unique de mettre en synergie tous les acteurs qui interviennent dans ce domaine, dans un contexte où les

logiques partenariales ont parfois bien du mal à se mettre en place. Permettre ainsi aux institutionnels, aux industriels, aux acteurs de la recherche, aux laboratoires publics et privés de se rencontrer, d'échanger et de à travailler à des projets en commun, c'est offrir de nouvelles opportunités de développement à la filière.

Je me réjouis bien sûr que cette initiative se tienne en Seine-Saint-Denis.

Vous le savez, le département de la Seine-Saint-Denis entretient une histoire longue avec ce secteur de la recherche et cette filière d'activité. Cette histoire, cette tradition, sont d'ailleurs en partie incarnées par le site sur lequel nous nous trouvons aujourd'hui -le parc *Biocitech*- qui a accueilli ses premières entreprises résidentes en 2003, dont les activités sont exclusivement tournées autour des sciences de la vie et qui a vu le jour sur un site où l'industrie pharmaceutique était implantée depuis des dizaines d'années. Cette histoire se traduit également par l'importance du nombre d'entreprises et d'organismes qui exercent dans ce domaine sur notre territoire. Ce sont en effet, en Seine-Saint-Denis, quelques 200 structures et institutions issues du public ou du privé, de la recherche académique ou de l'industrie dont l'activité est liée aux sciences du vivant.

La richesse de ce tissu d'intervenants et de ces compétences constituent une fierté pour notre territoire et ses habitants, en même temps qu'elle témoigne de la forte mobilisation qui s'est mise en place pour développer cette filière.

La collectivité départementale s'est naturellement attachée à être partie prenante de cette ambition, en faisant du soutien à l'innovation une composante importante des politiques qu'elle conduit en faveur du développement économique. Ce soutien s'est traduit notamment par le financement des projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité dans lesquels le Département est impliqué, et pour ce qui nous concerne le plus ici, les projets labellisés par le pôle *Medicen*. Dans un secteur où l'innovation tient une place centrale, il s'agit là -me semble-t-il- d'argent public bien employé. Je forme le vœu que le sort désastreux qui est fait depuis quelques années aux collectivités territoriales, aux Départements en particulier et singulièrement à la Seine-Saint-Denis, ne nous contraindra pas à devoir cesser cet engagement que nous avons voulu politiquement. Mais avec les dépenses sociales obligatoires qui nous ont été transférées depuis 2004 d'une part, les recettes en provenance de l'Etat qui nous sont rabotés avec une hache d'autre part et l'autonomie fiscale qui nous est désormais confisquée, la marge de manœuvre dont nous disposons pour mener des politiques départementales choisies est en voie inéluctable de disparition. Notre engagement en faveur du développement économique en sera lourdement affecté dès 2012. J'espère néanmoins sauver, à tout le moins pour l'année qui vient, le partenariat qui lie le Conseil général de la Seine-Saint-Denis à votre pôle de compétitivité, en espérant des jours meilleurs...

Pour ne pas terminer cette intervention sur cette note d'inquiétude et considérant l'ensemble des enjeux qui sous-tendent ce colloque, je forme le vœu que les échanges qui auront lieu aujourd'hui sauront être à la fois constructifs et porteurs d'ambitions pour l'avenir de la filière.

Je vous souhaite donc de bons travaux.